



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

Pôle de proximité
72 rue de Delle - 68220 FOLGENSBURG
Tél : 03 89 68 17 07 - Fax : 03 89 70 36 61
Email : om@agglo-saint-louis.fr

DECLARATION DE DEPART - DEMANDE D'ENLEVEMENT DE BAC

Date : _____

Nom prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Dans ce logement j'étais : locataire - Nom de mon propriétaire : _____
 Propriétaire

Téléphone (impératif afin que nous puissions vous prévenir de notre passage) :

N° bac : _____

N° carte d'accès en déchetterie : _____

Je rends ma carte d'accès en déchetterie à l'agent technique
lors de l'enlèvement du bac : Oui Non

Je rapporte ma carte d'accès en déchetterie : Oui Non

Les cartes d'accès en déchetterie non restituées seront facturées au prix de 20,00 €.

Nouvelle adresse : _____

Commune : _____

Pour information : tout mois entamé est dû. La facturation se fera jusqu'à la date d'enlèvement du bac.

Le bac devra être rendu nettoyé.

L'enlèvement se fera le lundi de la semaine suivant la réception de votre demande. Il est impératif que vous sortiez votre bac ce jour-là.

Signature :

Demande faite le (Partie réservée à Saint-Louis Agglomération)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service environnement de Saint-Louis Agglomération pour assurer la gestion administrative et financière et le suivi des demandes de bacs. Les données collectées seront communiquées au seul service environnement de Saint-Louis Agglomération et seront conservées pendant 10 ans. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, vous opposer à leur traitement, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante : dpo@agglo-saint-louis.fr.

